



FORMATION BAFD 2025



BULLETIN d'INSCRIPTION

Vous devez vous inscrire sur le site du ministère www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd_qui vous permettra de suivre votre cursus. Vous recevrez un numéro d'inscription à nous communiquer ci-dessous :

OBLIGATOIRE

Numéro d'inscription



BAFD Base – Module Général

590€

1/2 PENSION- Repas fourni

DATE: du 10 au 14/02/2025

Et du 17 au 21/02/2025

LIEU: Avignon



BAFD Base – Module Général

720€

INTERNAT

DATE: du 10 au 14/02/2025

A COLLER	
	Et du 17 au 21/02/2025
ICI	
	LIFIL: Avignon

M :			
TEL:EMAIL:			
Personne à contacter en cas d'urgence : Nom/Prénom : Tel :Email :			
DATE DE NAISSANCE ://	GENRE :	Barrez la mention inutile	
PROFESSION OU ETUDES EN COURS :			
Avez-vous un PAI, des allergies, traitements médicaux, contre- indications, handicap ? Oui Précisez:	DATE:	Signature	
Non			

Siège social: 5 rue Adrien Marcel CS 40163 84918 Avignon cedex 9 · Tél: 04 90 13 38 00 Fax: 04 90 13 38 01 · email: secretariat@laligue84.org · site: www.laligue84.org SIRET 783 200 942 00077 · APE 9499Z Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930, titulaire d'une concession de service public par décret du 08 janvier 1985.



la ligue de l'enseignement

Conditions Générales de Ventes



1/ INSCRIPTION

Toute inscription nécessite l'envoi du dossier* listé ci-après à : LA LIGUE84 – 5, Rue Adrien Marcel – CS 40163 – 84918 AVIGNON Cedex 9, <u>au plus tard une semaine avant le début de la formation.</u>

*DOSSIER D'INSCRIPTION:

- 1- ☐ La FICHE D'INSCRIPTION dûment complétée et signée + ☐ PHOTO D'IDENTITE RECENTE,
- 2- ☐ PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE ou PASSEPORT (la photocopie de la carte d'identité
- recto/verso doit être faite sur le recto de la copie),
- B- Numéro d'inscription BAFD
- 4- LES CHEQUES DE REGLEMENT
- 5- 🗖 Copie du BAFA

2/PRIX - PAIEMENT

- BAFD ½ pension 590 €
- O 1 chèque d'arrhes et de frais de dossier de 190€
- O 1 chèque du solde de 400€

- BAFD internat 720€
- O 1 chèque d'arrhes et de frais de dossier de 220€
- O 1 chèque du solde de 500€
- Les chèques doivent être libellés à l'ordre de LA LIGUE 84.
- Les chèques d'arrhes et de frais de dossiers seront encaissés à réception du dossier d'inscription. Le chèque du solde au début de la formation.

3/ANNULATION DE LA FORMATION

Du fait du stagiaire :

- Le chèque d'arrhes et frais de dossier seront retenues dans tous les cas sauf si la candidature est annulée 3 semaines calendaire avant le début de la formation **OU** jusqu'à la veille de la formation en cas de force majeure, accident ou hospitalisation, sous réserve qu'un justificatif nous soit transmis, certificat médical par exemple.
 - Toute formation commencée est due en totalité.

Du fait de La Ligue 84 : La Ligue 84 se réserve la possibilité d'annuler la formation jusqu'à 10 jours avant la date prévue de son déroulement. La Ligue 84 informera le stagiaire. Aucune indemnité ne sera versée au stagiaire à raison d'une annulation de La Ligue 84. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou les chèques seront renvoyés au stagiaire.

Des aides sont possibles selon les CAF et MSA de votre département. Nous remettrons les attestations et factures souhaitées auprès de chaque stagiaire.

Des aides de la JPA sont téléchargeables sur notre site internet.

J'accepte les conditions générales de vente de La Ligue 84

Signature du stagiaire

Siège social: 5 rue Adrien Marcel CS 40163 84918 Avignon cedex 9 • Tél: 04 90 13 38 00 Fax: 04 90 13 38 01 • email: secretariat@laligue84.org • site: www.laligue84.org

SIRET 783 200 942 00077 • APE 9499Z

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930, titulaire d'une concession de service public par décret du 08 janvier 1985.

